PRÉCARISATIONS ET VIOLENCES VÉCUES PAR LES FEMMES AU TRAVAIL

Intervention au Colloque International de Psychodynamique et Psychopathologie du Travail - 30 et 31 janvier 1997 - « De la bibliothèque à l'épicerie »

INTRODUCTION:

Les données sur le chômage et la précarité de l'emploi en France montrent que les femmes sont concernées dans des proportions bien supérieures à celles des hommes. Et pourtant, les données sociales 1995 de l'INSEE (1) n'intègrent pas les emplois à temps partiel à durée déterminée qui touchent une femme sur quatre en 1994, et plus d'une sur deux dans les emplois les moins qualifiés, et dont une part de plus en plus grande correspond à du temps partiel « imposé » et non du temps « choisi », avec le plus souvent des horaires variables selon les jours de la semaine, comme c'est le cas dans la plupart des emplois de commerce.

Cette dégradation des conditions d'emploi des femmes s'accompagne d'une dégradation massive des conditions de travail. Cette double aggravation sous-tendue par la violence des rapports sociaux, a de multiples conséquences. L'étude des 78 témoignages recueillis entre novembre 1995 et juin 96 lors de consultations médicales par un groupe de 15 médecins du travail permet d'illustrer à la fois la violence des situations de travail des femmes, la souffrance vécue et les résistances mises en place, ainsi que les conséquences sur leur santé.

Lors d'une précédente analyse de ces récits, nous avions étudié les divers types de violences exercées sur les femmes au travail, les souffrances, et interrogé la question du silence, ce qui avait donné lieu à une communication au congrès international de Barcelone : « Women, Work and Health » en avril 1996 : « Précarité du travail et santé des femmes " S'il vous plaît, Docteur, ne dites rien " »(2).

Nous étudierons ici, face à la violence exercée sur les femmes au travail, les différentes formes de résistance mises en place, et leurs conséquences, en terme de psychopathologie du travail.

DE LA BIBLIOTHÈQUE A L'ÉPICERIE

Le Nord de la France, une petite ville de 7 000 habitants, madame B., 53 ans est bibliothécaire municipale depuis dix ans. La municipalité lui a confié une bibliothèque désuète et léthargique, soit 7 000 livres pour environ 200 lecteurs.

Pendant ces dix années, et sans que nous ayons dit un mot làdessus, la bibliothèque grandira et finira par manquer d'espace. Car aujourd'hui, 20 000 livres s'empilent sur les étagères et environ 800 lecteurs actifs y trouvent leur bonheur, sans compter 17 classes de 25 élèves chacune.

Le maire du village, laissera la bibliothécaire gérer les subventions en toute liberté. Signe de confiance... ou de désintérêt pour « la mission ». L'adjoint à la culture, la surnommera « la gardienne du temple ».

1989 : les élections municipales voient basculer la majorité à gauche. La bibliothécaire ose rêver d'élus qui s'intéresseraient à ses idées, ses projets. Ceux-ci ont une réelle ambition pour la bibliothèque. Mme B. raconte : « Brutalement, j'ai reçu une lettre avec de nouveaux horaires : aucun temps n'était réservé aux tâches administratives, la bibliothèque devant toujours être ouverte lorsque j'étais là. De même, elle devait toujours être ouverte au public, y compris en présence des classes d'élèves. Je ne devais plus quitter la bibliothèque pour aller chercher des livres, de la documentation, des conseils, près d'un libraire d'une grande ville voisine . Je les ai rencontrés - Aucun dialogue possible! »

Les échanges avec le Maire se feront désormais à coup de missives écrites qui sont autant d'ordres péremptoires. Le première se termine ainsi : « Nous espérons vivement compter sur votre coopération pour améliorer le fonctionnement de notre bibliothèque ».

Mme B.: « Ils veulent faire mieux! Mais comment? Ils ne connaissent pas " le bas "... J'aimerais que l'on sache que tout s'est décidé sans concertation. Sans savoir ce que l'on fait ».

La seconde lettre sera l'accumulation d'accusations mensongères, déstabilisantes. On cherche visiblement à l'isoler en lui imposant un « devoir de réserve », quand, parallèlement, la commission culturelle est inondée de fausses nouvelles, la décrivant de façon péjorative. Mais la commission culturelle s'est dotée d'un comité de lecture qui semble bien décidé à se réunir, avec la bibliothécaire, et à modifier ses choix littéraires : il manque furieusement de bandes dessinées pour adultes, paraît-il! Mme B. sent bien que son pouvoir lui échappe. Elle craint de devoir subir les choix du comité de lecture, et de devoir en assumer seule, plus tard, les conséquences. Elle tente de leur échapper. En vain! Elle doit participer aux réunions.

Le comité de lecture viendra d'ailleurs la chercher pour cela : leur arrivée à la bibliothèque n'est pas passée inaperçue, parmi les lecteurs silencieux.

Mme B: « Ils sont arrivés devant des enfants, des adultes. Ils étaient huit: 5 élus, 3 bénévoles. Ils m'ont demandé de venir avec eux. Sinon, c'était une faute professionnelle. Elles (des adjointes du maire) me criaient dessus: "Taisez-vous!", "Taisez-vous!", "Taisez-vous!". Je n'ai rien pu dire. Elles

Réseau Paroles - Précarisations et violences vécues par les femmes au travail

criaient sans cesse. Et elles ont dit qu'elles avaient tous les droits! Jusqu'où vont-elles aller? Je ne veux pas donner ma démission! Je ne veux pas partir! Je n'ai rien fait de mal! Ils m'ont obligée à aller dans la pièce voisine. Ils ne m'ont même pas parlé de mon travail. Je confronte avec d'autres villes. Je suis surchargée! Mais ça me plaît. J'ai fait un dossier làdessus. Ils ne l'ont pas lu. J'aurais voulu parler littérature. C'était la halle aux poissons! »

Mme B. s'était pourtant entourée des conseils du conservateur de la ville voisine, des bibliothécaires des villages environnants, de la présidente des bibliothécaires de France...

Elle affrontera donc le comité de lecture, en essayant de préserver une « éthique professionnelle », d'éviter de se voir imposer des choix. Mais seule contre tous (huit), elle résistera jusqu'à perdre tout contrôle, au milieu d'une hystérie collective, de cris, de menaces, qui l'ont déstabilisée pour longtemps. A tel point qu'elle demandera une consultation en urgence, et me racontera ce qui précède de façon hachée, entrecoupée de sanglots. Les faits objectifs alternent avec l'expression de la souffrance. La première phrase sera :

- « Je suis en train de me démolir... »

Mais aussi:

- « J'ai un profond mépris pour tout ce qui se passe. Je ne veux pas qu'on me fiche dans le trou. Je suis au bord. Pourquoi ce mépris ? »
- « Je suis en danger. On peut dire et faire n'importe quoi contre moi. Ils disent que je ne suis pas aimable avec les lecteurs, que je ne réponds pas au téléphone... comment puis-je me défendre ? »
- « Ce qui me mine depuis le début, c'est que je n'ai pas de porte de sortie. C'est cette absence d'espoir! Le fait que l'on n'ait jamais voulu me parler. Désormais, autant rester dans l'ombre. Ils souhaitent embaucher un conservateur. C'est lui qui affrontera les désirs du comité de lecture. Je ne veux pas travailler comme une épicière! ».

FLORILÈGE DE VIOLENCES

Il nous semble que cette histoire illustre bien, en ce qu'elle les concentre, certaines résistances à certaines violences contenues dans les témoignages que nous avons recueillis auprès de ces femmes au travail, mais aussi comment leur capacité à tenir vient parfois à s'épuiser, et qu'elles n'en sortent pas indemnes. Quelle sorte de résistance ces femmes opposent-elles ? à quelles violences au travail ? qui résiste ? Selon qu'elles sont jeunes ou moins jeunes, qualifiées, déqualifiées ou sans diplôme ? et quand ?

Face à ce florilège de violences (du raz de marée à la stratégie de la goutte d'eau) que nous rapportent ces femmes de leur travail : il semble qu'il n'y ait pas que le silence de la peur à entendre ou le désir de la fuite... mais de la dignité revendiquée, ou préservée, silencieusement (de soi à soi) et puis aussi une certaine capacité à tenir...

Parce que, oui, il y en a des violences à endiguer, à écoper, ou contre lesquelles on ne peut plus que s'arc-bouter : violence corrosive, explosive, ou harcelante qui « effractionne », ou élime jusqu'à bouter les résistances.

Violence qui modèle, formate, isole, et qui rend fou .

Celle qui vous gomme jusqu'à effacer nom et prénom : « *Madame Chose...* » qu'il les appelle.

Ou encore celle d'être volée peu à peu ou dévalisée d'un coup des responsabilités acquises, pied à pied.

Violence des insultes et des accusations mensongères, « marquage » qui laisse des traces .

Celle du déni d'utilité sociale, qui les mutile du sens de leur activité .

Violence du sourire obligé, des horaires qui gèlent la vie privée ou celle qui les pousse en première ligne dans des missions impossibles : « On fait de la compassion tous les jours mais ça nous bouffe... » ou encore : « On est démuni. J'ai honte quand je dois dire à un chômeur que je n'ai rien à lui proposer ».

Violence de l'exploitation, parfois même mise en scène, de toute fragilité (du paraître, celui de l'âge, du handicap, de la différence culturelle) ou de la qualification inutile et bientôt hors d'usage après quelques contrats corvéables et renouvelables

Violence du devoir prescrit de faire ou de ne pas faire des enfants : « C'est idiot à 35 ans d'avoir un enfant... » s'entend dire une aide médicopsychologique en C.D.I., mais ailleurs : « Puisque mon mari avait une bonne place, je n'avais qu'à faire des enfants » (opératrice de saisie en C.D.D.). Le travail ou les enfants ?

« JE SUBIRAI DIGNEMENT » OU LA DIGNITE PRÉSERVÉE

Chez les plus jeunes, si la révolte est silencieuse, la conquête de la dignité semble s'inscrire dans une contradiction : celle de devoir subir sans plier mais sans broncher, pour ne pas hypothéquer l'avenir, c'est rester debout face à la violence sans pouvoir ni s'y soustraire ni passer à l'acte : « Il faisait des remarques sur mon caractère, j'ai eu l'impression qu'il inventait des choses, mais j'étais embauchée ou presque, pas le moment de passer à la contre-offensive ; pour entrer il ne faut pas avoir de caractère, mais j'ai du caractère et je le garde ». Deux ans plus tard, embauchée elle dira : « Au niveau boulot, je parle librement dans l'atelier ».

Dans leur espoir de se construire au travail, il leur faut attendre le bon moment et elles apprennent à être raisonnables : « Après 5 années d'études (un D.E.S.S. de Droit des entreprises) on pouvait espérer mieux mais je devais m'estimer satisfaite... j'ai appris le travail d'équipe, le sens de la hiérarchie... je supportais sans rien dire les premiers coups... » et elles espèrent que le temps peut encore jouer pour elles, pour tracer leur itinéraire... mais elles ne perdent pas de vue que les marges sont étroites, et le silence les protège.

Si la dignité est revendiquée pour soi face à témoin dans le cabinet : « Quand j'ai raison je ne laisse pas passer... » C'est aussitôt pour prendre acte de ses limites et à la question « Vous faites quoi ? » d'admettre : « Ben, en fait, je ne peux rien dire ».

${f R}$ éseau Paroles - Précarisations et violences vécues par les femmes au travail

Parce qu'elles savent aussi que la menace peut venir de leur propre violence à force d'être contenue et risque de tout compromettre : « Une fois, j'ai cru que j'allais la frapper... folle de colère, je suis entrée dans son bureau... heureusement que je suis pas d'un naturel violent... » (cette jeune diplômée était collaboratrice d'une responsable des ressources humaines).

S'agit il d'une mise au placard ? A la rétention d'informations une secrétaire de direction répond en multipliant les initiatives, sorte de subversion noble : « *Je subirai dignement* » dit-elle.

Tandis qu'une vendeuse en prêt-à-porter fait de la surenchère à l'obéissance, pour en souligner l'absurdité : « *Grassement payée à ne rien faire »* ironise-t-elle, condamnée à l'immobilité sous le poids des regards.

Mais plus tard l'une et l'autre choisiront de partir : ces résistances là ont aussi leurs limites. Il arrive cependant qu'au mépris de toute stratégie, la colère l'emporte sur la peur... Face au harcèlement professionnel (ordres contradictoires et multiplications des taches) une secrétaire crie son indignation : : « Selon les patrons on est des nulles, on est de la merde, on est rien... et bien je les cherche pour leur répondre, ça soulage! »

Mais là encore à quel prix...! « Je vous dis tout ça, parce que je n'en peux plus, j'ai la vision floue... »

Sous la violence verbale qui sidère, donne envie de s'enfuir ou de se recroqueviller, la dignité est reconquise peu à peu dans le courage de l'affrontement d'égal à égale, mais aussi avec prudence : « Au début je la regardais, j'écoutais, au fond de moi je paniquais, j'essayais de ne pas le montrer... le fait d'être de passage a permis d'encaisser et quand j'ai commencé à bien connaître mon travail j'ai dit non » mais cette secrétaire-standardiste ajoute : « On ne parle pas plus fort qu'elle, il faut respecter sa hiérarchie ».

Ailleurs, cette ouvrière déjà meurtrie par quelques espoirs de promotion perdus, persiste à « dire »... il en va de son identité : « C'est plus fort que moi, je ne peux m'empêcher de faire remonter les problèmes de qualité que je rencontre », quoique sans illusions sur l'estime en retour qu'elle peut en attendre : « Je vois bien dans leurs yeux qu'ils se disent : encore elle, qu'est ce qui ne va pas encore ? ».

La violence de l'humiliation exhibée peut se convertir en révolte : « Elle avait le chic pour nous casser en public ; avant c'était l'humiliation et toujours devant les clients... je me suis forgé le caractère et maintenant je réponds » (vendeuse en grande surface).

Lorsque l'une d'elles choisit de partir (licenciement avec congé de conversion) c'est pour s'investir dans un projet de formation qui a du sens, avant qu'il ne soit trop tard, pour préserver l'estime de soi mise à mal : « Ma pauvre S. vous régressez, il est vrai que vous n'avez même pas votre bac... » et aussi pour avoir assisté au naufrage d'une collègue « qui, elle, n'a pas résisté ».

« ON EST DONC BIEN BÊTES POUR ÊTRE SURVEILLÉES COMME ÇA » OU LA DIGNITÉ REVENDIQUÉE

Elles connaissent le poids de leur expérience et s'insurgent contre la non reconnaissance du réel de leur travail : « Pourquoi j'apporte des idées ? Je suis écœurée » nous dit une chef d'équipe qui doit se réhabiliter à tout prix en réaffirmant autonomie et plaisir au travail : « Je me donne à mon boulot, j'apporte des idées... J'aime pas qu'on me dise ce que j'ai à faire, je suis un être humain, une personne... j'aime pas être exploitée, on nous en demande toujours plus... je reste parce qu'il y a une bonne ambiance et que j'aime ce que je fais... »

Quand elles sont plus âgées, qualifiées ou non, mais conscientes de leur savoir-faire, les accusations qui portent sur la qualité de leur travail les atteignent de plein fouet : « Je sais que je ne fais pas de mauvaises pièces! » se récrie une ouvrière de 55 ans.

C'est une violence sur leur « faire » qui les éclabousse toute entière : « On est donc bien bêtes pour être surveillées comme ça... avant on avait la responsabilité de notre travail... allez chercher des singes, vous leur expliquerez pendant 15 jours, ils prendront notre place » (opératrice depuis 30 ans dans une entreprise, soudain en pleine mutation).

Elles se regimbent aussi contre l'intensification du travail qui renforce ce déni de savoir-faire en pointant leurs difficultés à tenir le « bien faire » quand les rythmes s'accélèrent : « Ils en demandent trop, pourtant je ne traîne pas, mais je préfère contrôler que de faire du fumier » (mouleuse depuis 29 ans).

Plus démunies sous les coups qui les touchent dans leur paraître, c'est pour mieux dire non, s'il en va de leur être : « ils savent bien me dire que suis trop vieille et se moquer de moi... d'ailleurs le chef il m'appelle « mademoiselle ». Devant lui je suis terrorisée , je ne réponds rien... » mais, comme le raconte plus tard cette femme de 56 ans devenue agent d'économat dans une PME : « Il m'a appelée dans son bureau, il voulait que je contrôle le travail d'une collègue... vous vous rendez compte ! J'ai refusé – ce n'est pas mon boulot... alors maintenant je suis dans le collimateur ».

Ou encore, sous le coup de la dérision : « Vous étiez belle autrefois sur la photo » : cette opératrice de fabrication parvient à contenir sa colère , à la canaliser pour qu'elle ne soit pas perdue: « Vous pouvez écrire ça, il faut que ça se sache... silence et sagesse valent mieux que violence et franc-parler ».

Elles témoignent de leur capacité à mettre à distance cette violence qui les traverse, en ne se laissant pas confondre avec l'organisation du travail dont elles pointent la responsabilité : la faute n'est pas sur elles !

Une employée de bureau explique : « Les jeunes loups super-diplômés, dynamiques, ne m'ont pas ratée... c'est assez curieux que pendant 27 années j'ai été compétente, dévouée, source de bonnes idées et qu'en quelques mois je travaille mal et n'assume pas mes responsabilités... ».

Leur révolte contre la violence subie individuellement, fût-ce dignement, prend soudain une dimension collective avec ce « on » (« On est donc bien bêtes », ou encore « On est pas

Réseau Paroles - Précarisations et violences vécues par les femmes au travail

reconnues pour des êtres humains ») qui dénonce cette ultime violence et les déleste un peu de cette défroque honteuse

UNE CERTAINE CAPACITÉ A TENIR

Mais comment tiennent elles ? combien de temps ? à quel prix ?

Des plus jeunes au plus âgées, le temps joue contre elles et parfois les rattrape au fur et à mesure que la précarisation les déqualifie et les isole, les contraignant à faire face, dans la durée, à la violence ordinaire des tâches qui leur sont offertes sans lien visible avec l'expérience et effectuées dans l'urgence et dans l'absence d'alternative quand les charges familiales se font plus lourdes jusqu'à ce que le vieillissement les marginalise, parce qu'elles se découvrent « obsolètes ».

Tenir se décline donc à tous les temps : ce peut être savoir attendre une décision d'embauche, parce que qualifiée mais handicapée et faire face, « en attendant », à la cruauté verbale de l'employeur perplexe : « Vous êtes sûre que votre handicap ne va pas évoluer ? ». C'est aussi en rajouter dans la soumission zélée, c'est savoir appeler à l'aide le médecin du travail ou l'inspecteur et s'informer sur ses droits : « Croyez vous que j'ai le droit de refuser de laver les carreaux ? » s'inquiète une secrétaire de cabinet d'assurance.

C'est encore dénier le harcèlement sexuel : « Vous avez de beaux seins... je le laisse dire..., il ne me touche pas... », face à l'enjeu de l'emploi : « J'espère qu'il va m'embaucher... », mais le but atteint, embauchée à temps partiel après 10 ans de « disponibilité », elle craque et elle sanglote.

Tenir c'est aussi choisir de se taire, avec la peur au ventre quand on fait le ménage dans des locaux isolés et déserts : « normalement, on n'a pas le droit de travailler en musique mais moi, j'amène mon transistor, au moins avec la musique j'ai moins peur ».

Tenir c'est se soumettre pour ne pas se démettre : prendre sur soi des contraintes supplémentaires pour désamorcer tout conflit dans la hantise du licenciement déjà annoncé : « Après les avoir réclamés pendant 15 jours j'apporte mes torchons », explique cette jeune femme de ménage (bac + 2), « et je viens à 5 heures au lieu de 6 parce que sinon ils marchent sur mon travail ».

Tenir c'est accepter l'invisibilité : « Si je leur demande de faire attention » dit une autre femme de ménage, « ils n'écoutent pas, j'ai l'impression de travailler pour rien ».

Travailler pour tenir et subvenir aux besoins d'un fils.

Tenir au travail en maintenant à distance les harcèlements de tous ordres au quotidien : harcèlement sexuel subi par une responsable d'atelier : « Vous devriez vous faire couper les cheveux, la couleur blonde vous irait bien... » ou harcèlement qui vise à déstabiliser cette autre ouvrière, mais toujours sur le paraître : « Pourquoi ne vous faites vous pas soigner les boutons sur le visage ».

Pour cette femme, taxi-ambulancière, il lui faut tenir dans la soumission obligée à l'autorité, surtout lorsqu'elle se double de notabilité, hors-entreprise; prise en tenaille entre la peur

d'être rendue complice d'irrégularités comptables et à ses dépens !: « Si j'ai un accident le week-end, ils pourront dire que je travaille au noir puisque les bordereaux ne comportent pas le nom du chauffeur », la culpabilité : « Je n'osais pas me plaindre : j'ai un travail, je devrais pouvoir supporter... » et l'envie de fuir : « Quitter cette situation sans aller aux prud'hommes, de peur d'être grillée pour un emploi dans la région ».

Tenir: « C'est se débrouiller pour que tout soit fait et que cela ne fasse pas de vagues » pour cette conseillère de l'A.N.P.E., et c'est vivre dans l'urgence des tâches administratives avec « des chiffres qui nous bouffent plus que les clients ».

Et même là où on se dit très fort qu'on tient « parce qu'il y a une bonne ambiance », la violence de la situation de travail, quand elle dure, finit par lézarder la solidarité... jusqu'à ce que l'une d'elles démissionne : « Si on m'oblige à y retourner, je me jette dans la rivière ».

C'est pouvoir dénier sa propre souffrance et s'immerger dans le travail pour une responsable de formation parce que c'est « marche ou crève », face au non-dit du « grand » responsable et au risque rampant de précarisation .

C'est enfin résister aux pressions qui cherchent à l'exclure, pour cette femme de ménage de 60 ans : « Mais comment ils feraient pour vivre avec ce que je gagne ».

Ou, comme l'écrit si bien cette employée de bureau dépouillée de ses fonctions : « Vous m'avez dit de tenir bon, certains jours j'y parviens, d'autres pas... c'est le cas cette aprèsmidi où je n'ai strictement rien à faire... alors j'écris lentement, je m'applique à faire des majuscules! ».

Il arrive cependant qu'à force de tenir, et de tenir encore ces petits et patients remblayages ne suffisent plus à colmater les brèches et c'est le sauve-qui-peut, la fuite en avant, pour s'engouffrer dans l'arrêt de travail qui sera alors qualifié de complaisant, jugement qui sonne comme un coup de grâce. A moins que, sans cesse sur le qui vive, parce qu'acculées à la faute et s'étant arrêtées un temps pour reprendre souffle, le harcèlement les poursuive jusque chez elles, par courriers recommandés, comme cette employée aux écritures qui n'espère plus que le licenciement pour se mettre à l'abri, enfin...: « Docteur, je vous en supplie ».

RÉSISTANCES... CONSÉQUENCES

Cortège de violences. Florilège de dignité, parfois hésitante, de capacité à tenir qui se ternit au fil des histoires singulières... Car la souffrance est là, même si quelques exemples de désengagement de la tâche, de motivation soudain orientée vers la sphère privée, montrent l'efficacité de cette « soustraction » au risque. Il faut, dans la plupart des cas, assumer la peur. Les « départs » sont parfois une alternative aux décompensations.

DE 20 à 30 ANS : DES ISSUES A LA PEUR

Les femmes de formation qualifiante, occupant un emploi qualifié ou non, ayant pu préserver leur dignité, n'expriment pas de souffrance psychique dans nos récits. Lors d'emploi

${f R}$ éseau Paroles - Précarisations et violences vécues par les femmes au travail

qualifié, le départ volontaire n'est pas exclu, notamment après avoir été dépossédée des responsabilités. D'autres, sans formation pour la plupart et occupant des emplois serviles, tiennent plus modestement malgré déjà la peur de perdre l'emploi. Et pourtant, stratégie du silence et désir de fuite sont rares. D'autres encore se rassurent en s'informant près d'un tiers externe (médecin du travail, inspecteur du travail) sur leurs droits... à désobéir : « Puis-je refuser de... », ou en formulant un projet : « Avec le boulot, je peux mettre mon enfant à la crèche », ou disent leur espoir : « J'espère qu'avec les départs à la retraite, je vais être embauchée ».

Le retour à la sphère privée, par un congé maternité : « *Je rêvais d'un congé parental de 3 ans* », mais aussi par un licenciement telle cette serveuse qui refuse les avances de son employeur et se retrouve « à la rue », expliquent vraisemblablement le peu de décompensations.

DE 31 à 45 ANS : SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET DÉCOMPENSATIONS. LE DOS AU MUR

Peu de départs : une seule femme, dans ces récits, accepte un licenciement économique avec le projet d'une formation d'utilité sociale qui aurait du sens mais qui la conduira au chômage. La hantise phobique d'un danger réel et imminent conduira une autre à l'INAPTITUDE.

Dans cette tranche d'âge, garder son emploi dans l'entreprise semble primordial. Le peu de « mobilité » en lien avec la difficulté structurelle de retrouver un emploi ailleurs incite à « rester », sans doute au prix d'une souffrance psychique mentalisée, exprimée, conduisant à la décompensation.

La honte liée à l'impuissance de cette employée de l'ANPE du reste dépossédée de ses responsabilités conduit à la dépression, la seule issue étant le désengagement de la tâche et le piano : « Je ne m'investis plus... je me protège... ».

Chez cette ouvrière, la somatisation sous forme d'eczéma généralisé accompagne la HONTE née du harcèlement professionnel et sexuel, doublé d'humiliation. L'arrêt de travail « refuge » sera le bienvenu.

Le harcèlement quotidien par courriers recommandés avec accusations répétées contradictoires conduisent à la hantise phobique ; la culpabilisation après accident du travail et l'accusation d'absentéisme de connivence avec le chirurgien aboutissent à la dépression et la somatisation.

APRES 45 ANS: MISES A LA PORTE, MISES AU PLACARD... L'INAPTITUDE COMME PORTE DE SORTIE

De l'expérience et de la dignité fortement revendiquées, naissent l'anxiété, l'insomnie, la fatigue et parfois le découragement.

Dans un cas, si désobéir conduit à la préretraite sanction, la résistance à la dépossession par stratégie de désinformation, rétention d'information, les entraîne dans une partie de bras de fer, vers la PSYCHOSE ou une nécessaire mutation. (2 salariés du secteur public ayant gravi les échelons)

L'humiliation liée à l'âge n'est pas rare « Il m'appelle Mademoiselle », et peut être doublée d'un cocktail de harcèlement, terreur, mise au placard jusqu'à la panique, la dépression via l'INAPTITUDE (employée aux écritures dans une agence immobilière). Dans ce groupe de 45 à 60 ans, le temps a fait son œuvre, l'usure est au rendez-vous. Les garanties financières permettront quelques issues en forme de préretraite ou INAPTITUDE, qui, au delà du désir de fuite, ouvrent la voie à la reconstruction individuelle via la sphère privée.

VIOLENCES DESTRUCTRICES

Quel que soit l'âge, certaines formes de violence seront sans issue. En premier lieu, la déposssession apparaît, notamment dans le service public, comme la violence la plus radicale. Si la stratégie du désengagement est efficace, ce mode de résistance reste exceptionnel.

Cette dépossession s'accompagne souvent de tentative d'isolement par la hiérarchie, d'enfermement « C'est dur moralement, d'être cloisonnée dans 9 m² » (DESS - 23 ans), et il n'est pas rare, surtout lorsque le poste revendiqué avait été chèrement acquis en gravissant les échelons un à un, de voir les autres – le collectif – se retourner contre ces femmes de 50 ans passés, supplantées par les jeunes loups. Le sentiment de solitude s'installe. La négation du faire, de l'être, sont majeurs, le gommage restera « indélébile »... et la trajectoire sans issue, sans espoir.

D'autres graves déstabilisations naissent de l'injustice irréparable liée aux accusations mensongères et parfois contradictoires répétées, jusque pendant les arrêts de travail « refuges », par courriers recommandés au domicile.

D'autres « cocktails » efficaces car destructeurs se dessinent :

- le harcèlement doublé d'injonctions paradoxales
- mais aussi l'association de terreur, de harcèlement, de dépossession et d'isolement
- ou encore le danger imminent et réel (d'explosion, de strangulation), avec la perte de sens du métier, le déni du faire et l'insinuation mensongère : « Il n'a pas été dit que c'était de votre faute que le four avait sauté, mais il est vrai que les feux sont restés ouverts quelquefois... »

Face à ces violences sans parade possible, ces femmes ne trouveront aucun recours affectif dans la sphère privée (conjoint « très dur », violent ; solitude liée à l'abandon, séparation, divorce).

LA PRISE DE PAROLE... UNE CLÉ POUR RÉSISTER

Dignité, capacité à tenir. Mais comment maintenir le cap dans la durée, si ce n'est par la liberté de pouvoir dire.

Si les témoignages en forme de prise de parole indiquent une indéniable souffrance psychique, nous ne trouvons pas dans notre regard transversal de décompensation, de mutation, d'inaptitude. Le rapport de force existe mais il laisse place à une marge de manœuvre encore suffisante – l'espace de parole est préservé et ce quel que soit l'âge. La plupart des femmes ainsi « en marche » ont eu une formation qualifiante (à l'exception des plus de 45 ans), qu'elles occupent ou non un emploi qualifié. Contrairement aux salariées ayant décompensé, elles n'évoquent ni solitude, ni conflit dans la sphère privée. Il y a chez ces femmes différentes façons de dire : colère mentalisée, mais contrôlée ; ou confrontation d'égale à égale ; ou désobéissance, et enfin indignation.

Réseau Paroles - Intérim et sous-traitance

CONCLUSION:

On a cherché et mis en évidence les résistances :

Préserver la dignité au travail serait d'abord... gagner du temps, attendre son heure pour pouvoir dire et marquer des points ; exister de façon stratégique... le moment venu quand il y a place pour la parole. La dignité serait aussi, au fil des confidences faites aux médecins du travail, passer de l'expression « *JE* » subie au « *ON* » plus collectif, c'est-à-dire s'inscrire au sein d'une collectivité partageant les mêmes contraintes, désignées comme pathogènes pour tous et non pour soi seule.

Conscience subjective, vécue de l'intérieur, de la souffrance collective. Les récits de ces femmes apparaissent malgré tout du côté du subi souvent lié à la violence invisible, inaudible, mais aussi du côté de l'indicible « en public ».

M.-C. Carpentier-Roy(3) décrit elle-même, cette « oscillation constante entre acceptation et révolte, entre conformité et transgression ».

Nous montrons que ce qui touche les femmes, et donc l'être est imperceptible, frappé d'invisibilité. M.-C. Carpentier-Roy (3) écrit : « Elles ont appris à minimiser la souffrance, l'apprivoiser, à la banaliser, à la taire, voire à l'inscrire dans la

normalité ». Mais l'intersubjectivité nous permet d'y avoir accès et les paroles semblent trop se répéter en consultation pour que l'on fasse l'économie de la question : pourquoi nous parlent-elles ? Et à qui d'autre encore ?

- Prudemment en petits collectifs le plus souvent, dans l'interindividuel encore partagé à quelques unes ou avec un proche, une amie. Car c'est dangereux d'exposer son intimité, sa fragilité, sa peur !
- Très fréquemment au médecin traitant confident et prescripteur d'anxiolytiques et/ou d'arrêts de travail
- Prudemment elles disent parfois au conjoint qui ne comprend pas toujours ou menace d'intervenir près de l'employeur – (ce qui les inquiète encore plus)
- Prudemment au médecin du travail ; besoin de se dire tout d'un coup ; délivrance ; sortie de l'isolement, du mal être

Parole libératrice, comme vase communicant. Reconnaissance « dans » l'être souffrant. Enfin sortie d'un injuste déni. Et elles ne sont pas seules. Et elles ne sont pas folles. Et c'est bien l'autre, le persécuteur, qui est sorti des rails.

Alors comment, au stade de la peur, les aider à continuer à tenir debout, à instaurer des marges de manœuvre, des espaces de parole afin de ne plus passer de la bibliothèque à l'épicerie.

Denise PARENT **, Jocelyne MACHEFER **, Ghislaine DONIOL-SHAW *

avec la contribution de Bernadette BERNERON **, Marie-Hélène CELSE **, Josiane CREMON, Annie DEVEAUX **, Mireille FARGEON **, Nicole LANCIEN **, Brigitte PERCEVAL **, Odile RIQUET **, Catherine ROCHE **, Mireille ROUX**, Ghislaine SOURIAC **, Geneviève TERRIER **, Odette VIVIER-TENCER **

- * Ergonome chercheur CNRS, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, LATTS, URA 1245 du CNRS Marne La Vallée
- ** Collectif « Paroles de médecins du travail sur la précarisation », 14 rue de la Haute Chevalerie, 37179 Chambray les Tours

Bibliographie

- 1- Danièle GUILLEMOT et Pierre MARIONI, la population active : facteurs d'évolution et perspectives, données sociales, 1995, INSEE.
- 2- Ghislaine DONIOL-SHAW, Denise PARENT,
 Précarité du travail et santé des femmes « S'il vous plaît, Docteur, ne dites rien! » Actes du congrès de Barcelone : WOMEN, HEALTH,
 and WORK Avril 1996
- 3- Marie Claire CARPENTIER ROY, Santé mentale et travail - avantages et limites de la psychodynamique du travail.

INTÉRIM ET SOUS-TRAITANCE

Le groupe constitué au sein du réseau *Paroles*, pour réfléchir aux questions posées par la surveillance médicale des travailleurs intérimaires en particulier, avait fait le constat d'une situation d'impasse : *exit* la prévention primaire, dérisoire la prétention d'assurer un suivi médical de ces populations très précaires dans les conditions d'exercice actuelles... (cf Cahiers du SMT n°9)

La réunion du réseau le 22 mars 97, nous a permis de faire le point (après quelques mois de silence, faute de perspectives à proposer collectivement). Cet échange a montré que la pertinence de ces questions : travail temporaire, sous-traitance, expositions aux risques, organisation du travail, et pratique de la médecine du travail, est de plus en plus vive.

Les membres du groupe et tous ceux qui veulent les rejoindre sont invités à prendre leur plume pour témoigner, prendre position, proposer des moyens de verser la connaissance que nous avons de cette réalité au débat public...

Marie Pascual